

Marcilly d'Azergues - Le barrage

MÉMENTO

Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi de 9h à 11h et de 14h à 16h30
Jeudi de 14h à 19h30
Vendredi de 14h à 16h30
Fermé le samedi.

Édito

L'été se termine et la période des vacances avec. Je vous souhaite d'avoir pu profiter de ce moment pour vous reposer, vous détendre et emmagasiner des forces et de la volonté pour les mois à venir.

Cette saison, propice à d'agréables promenades, a aussi été malheureusement témoin de nombreux actes d'incivilité ou de vandalisme. Ces actions sont très regrettables et nuisent au bien-être de nous tous, utilisateurs des chemins, parc de détente, stade ou boulodrome marcillois.

Soyons tous attentifs à notre cadre de vie. Bonne reprise à tous.



Votre Maire, André DUMOULIN

C'est la rentrée !

Afin d'optimiser le changement des rythmes scolaires, la mairie s'est engagée à proposer aux élèves de l'école, après concertation avec les enseignantes et plus particulièrement Agnès Bigot, la directrice, et les parents délégués, des ateliers de découvertes lors desquels ils sont encadrés par des professionnels.

Le coût est évalué à 25 000 euros pour l'année 2014-2015, achat de matériel inclus. La participation des parents est sollicitée à hauteur de 10 euros par an et par enfant.

Nathalie Herzog, parent d'élève et animatrice sportive responsable de la société "Galipette motricité" est la coordonnatrice du projet en partenariat avec Marie-Jeanne Geffroy, adjointe aux affaires scolaires.

Les intervenants :

- **Nathalie Herzog** s'occupe des activités motrices variées et ludiques et des jeux collectifs.
- **Jany Leseur Escala**, professeur universitaire et parent d'élève de la commune éveille l'intérêt des enfants aux principaux enjeux du développement durable, par des activités liées à la vie quotidienne.
- **L'entreprise événementielle sportive TE-RYA**, dirigée par Anthony Thevenet, propose selon l'âge : tir à l'arc, cirque, floorbal, course d'orientation, etc..., et s'engage à remplacer systématiquement les intervenants en cas d'absence.



- **L'association CMR**, qui intervient déjà dans le cadre scolaire en musique, met en place avec l'aide de Juliette Bajard, le lundi, et de Blaise Deslay le vendredi, le projet d'une comédie musicale.
- Lors de ces ateliers, **Cathy Ballet**, ATSEM, accompagne en permanence les petits de maternelle.

Malgré une réforme pas toujours comprise, la commission école, avec l'appui de M. André Dumoulin, a travaillé depuis juin 2013 pour que les enfants puissent vivre la rentrée 2014 dans les meilleures conditions et profiter au mieux de ces nouveaux rythmes.

Marie-Jeanne GEFFROY.

ACTUALITÉS MAIRIE

RECONNAISSANCE DE LA COMMUNE

Durant cet été, les membres du conseil municipal répartis en demi-groupe ont sillonné Marcilly d'Azergues, pour approfondir leur connaissance sur les particularités de notre commune.



Chacun a pu se familiariser avec l'emplacement des points d'eau naturels (étangs, rivière) et leurs aménagements récents agrémentés de panneaux explicatifs, qui méritent la découverte lors de promenades improvisées, tel que **le barrage** (image ci-contre) qui alimente le bief attenant.

Les contours du territoire marcillois avec les communes limitrophes de Chazay d'Azergues, Les Chères, Lissieu, Dommarin et Civrieux d'Azergues n'ont plus de secrets pour nos élus locaux. Pourtant, il est parfois difficile de s'imaginer que la limite communale emprunte le tracé d'un sentier, d'un ruisseau, d'un chemin, de la rivière, d'une route ou encore d'une haie...

Ils ont pu découvrir ou redécouvrir le lieu insolite des 5 chemins à la jonction avec les communes de Lissieu et Les

Chères où se croisent 5 sentiers, coupés par deux ruisseaux infranchissables en période de forte pluie.

Le passage dans les « en-haut » méritait bien un arrêt à **la Madone** (voir photo) au point culminant à 312 mètres, d'où les vues sur la Saône et les Monts du Beaujolais sont imprenables.



Afin de vous faire partager les richesses de notre commune, nous vous proposons à partir de ce p'tit bull'tin de vous faire découvrir les recoins insoupçonnés de Marcilly par le biais **d'une photo quiz**.

A vous de deviner chaque trimestre...
(Réponse dans le prochain bulletin).

Frédéric BLANCHON

PHOTO QUIZZ : quel est ce lieu ?



ELECTIONS SENATORIALES

Le vendredi 20 juin 2014, le Conseil Municipal s'est réuni pour procéder à la désignation des délégués au collège électoral sénatorial.

La commune de Marcilly d'Azergues sera représentée par :

- André Dumoulin
- Laurent Chevereau
- François Pagano

Les élections sénatoriales auront lieu le dimanche 28 septembre



Salle des fêtes

Rappel : depuis une délibération du Conseil Municipal en 2003 l'utilisation de la salle des fêtes est réservée aux Associations et aux habitants de MARCILLY.

Lorsqu'elle est louée aux habitants l'utilisation de la salle s'entend de la façon suivante :

- Utilisation de la salle pour réunion, repas, repas dansant avec sonorisation ou orchestre.
- Utilisation du patio, du bar, de la pelouse derrière, pour apéritif, buvette, vin d'honneur.
- Utilisation du parking pour le stationnement des véhicules.

Toutes autres utilisations (sonorisation extérieure, barnums extérieurs, jeux sur le parking), doivent faire l'objet d'une information et d'une autorisation de la mairie. Une copropriété est le plus proche voisin. Une gare SNCF compte des voyageurs utilisateurs des parkings. Un autre bâtiment, la salle communale, peut également être loué.

INFO MAIRIE

Tirer un feu d'artifice est réglementé et soumis à autorisation, même chez vous. La sécurité doit être respectée et pour obtenir l'accord vous devez utiliser des artificiers professionnels.

Feux extérieurs :

Depuis très longtemps nous attirons votre attention sur la réglementation en matière de feux extérieurs. Cet arrêté préfectoral n'est toujours pas totalement respecté (en particulier à la ZAC des Iles), ce qui entraîne les voisins, gênés par les fumées et odeurs, à venir porter plainte en mairie. Ceci est fortement désagréable, nous donne un sentiment d'impuissance et nous obligera à transmettre une plainte en gendarmerie contre l'entreprise ou le particulier contrevenant. Regrettable !

VIE MUNICIPALE

Commission Urbanisme

La commune comprend quatre grandes zones:

- les zones urbaines (5 sous zones)
- les zones à urbaniser (4 sous zones)
- les zones naturelles et forestières (5 sous zones)
- les zones agricoles (2 sous zones)

Chaque zone et sous zone est réglementée par 14 articles qui précisent les possibilités d'occupation des sols. Cette réglementation est réunie dans le document PLU (Plan Local d'Urbanisme) consultable en mairie. Tous les mois, la commission d'urbanisme se réunit pour étudier la conformité des dossiers que vous aurez préalablement remplis (déclaration de travaux, permis de construire). Toutes les demandes correctement complétées sont analysées et reçoivent une réponse.

Cette commission est composée de 5 membres: Georges BELET, Laurent CHEVE-REAU, Gérard CORNAGLIA, Emmanuel DE MEAUX et François PAGANO.

Pour toute question concernant vos projets immobiliers, n'hésitez pas à contacter la mairie. Notre secrétariat pourra répondre à toutes vos interrogations, vous fournira les imprimés nécessaires et vous donnera les explications pour les remplir.

Vous pouvez aussi rencontrer Georges BELET (adjoint à l'urbanisme) en prenant rendez vous auprès du secrétariat de mairie.

Georges BELET

Commission Projet Nouvelle Ecole



Visite d'écoles :

Dans le cadre de la construction d'une nouvelle école à Marcilly, plusieurs élus ont visité 4 établissements récents et d'architecture différente, dans des communes plus ou moins importantes.

A cette occasion, nous avons rencontré des élus, des enseignants et des techniciens, qui nous ont fait part de leur expérience. Ces échanges constructifs ont permis de voir les erreurs à ne pas commettre, mais sur-

tout de collecter beaucoup d'idées positives. Nous retenons de cette journée enrichissante qu'il est important pour le bien-être des enfants de Marcilly, de mener à terme ce projet de nouvelle école.

Georges CORNAGLIA

Bâtiment SEMCODA

Les locataires ont commencé à prendre possession des lieux et le centre du village aura vu augmenter sa population tout au long du mois de septembre. Le nouveau bâtiment accueillera à terme au moins 7 enfants. Bienvenue à eux et à leurs familles.

Commission Bâtiments-Voirie

Travaux de la commission bâtiments communaux et voirie

Ce p'tit bull 'tin est l'occasion pour notre commission de porter à votre connaissance les travaux réalisés ou à venir au sein de notre commune.

Durant les derniers mois on peut noter entre autres, la réfection de l'auvent de la salle des fêtes, l'amélioration des accès et de l'éclairage des courts de tennis, la création d'une porte de communication à l'école entre les deux mezzanines et la sécurisation du puits de la Ferrandière (que vous pouvez dorénavant découvrir en passant dans l'im-passe du four).

Dans les semaines à venir, la salle de réunion de la gare sera dotée d'une deuxième issue permettant l'accès de plain-pied aux personnes à mobilité réduite, la salle des fêtes sera équipée d'un local de rangement afin de permettre d'accueillir l'ensemble des équipements pour les activités périscolaires et différents bâtiments subiront des travaux de peinture.

Concernant la voirie, le remplacement de la canalisation d'eau potable chemin de Montessuy est terminée avec l'ajout d'un poteau incendie en bas du chemin du Grapillon et la sécurisation de la chaussée à l'approche du chemin des Grandes Terres. L'aménagement de la place de la Gare permet dorénavant un cheminement piéton en toute sécurité le long du bâtiment et la création de places réservées aux personnes à mobilité réduite. L'impasse de la Mairie a retrouvé son état normal avec la fin des travaux de la première tranche, en attendant la continuité de la voirie qui débouchera dans le chemin profond et la RD16.

D'autres dossiers sont étudiés actuellement telles que la création d'un plateau surélevé au croisement de la Route des Chères et de la Route de Chazay (identique à celui réalisé en bas de la Ferrandière) ainsi que la réfection du Chemin des Grandes Terres et du caniveau attenant, qui permettrait peut

être de réguler la circulation des véhicules et des piétons et de créer davantage de stationnement à proximité du centre bourg.

La Commission Voirie-Bâtiments Communaux est à votre écoute.

Commission Culture

La commission culture vous propose un spectacle musical
le samedi 22 novembre à 18h30
à la Salle des Fêtes



TRAVERSÉE DE LA SCENE A LA RAGE Road-movie interactif

« C'est dans un vieux camion orange, un peu rock'n roll, que ce spectacle vous embarque, traversant la scène comme on traverse la vie...

Ici, la rage est positive, et en appelle à l'émotion, l'envie d'aller ; car cette traversée est avant tout une histoire de voyage, de rencontres, de brassages, de celles qui vous emmènent loin, très loin des sentiers balisés !

A la croisée des arts visuels et de la musique, ce spectacle mêle chansons et projections vidéos, jeux d'ombres et de lumières, interactions entre la scène, le public et l'écran, pour créer un univers humoristique, original et insolite.

Au final, c'est une véritable performance d'un seul chanteur s'accompagnant à l'accordéon, à la flûte traversière, et pilotant les vidéos, rejoint par des musiciens plus ou moins virtuels qui entrent et sortent de l'écran, qui fait de ce spectacle un moment magique pour petits et grands.

Ayant séduit plus de 1200 spectateurs et une centaine de professionnels lors de sa création au festival d'Avignon 2012, cette traversée est «un petit bijou à découvrir d'urgence»
(La Provence, juillet 2012) ».

Distribution

François Gaillard, chant, accordéon,
flûte, pilotage vidéo

Florent Oliva, création lumière

Damien Rostan, son

Tarif : 8 euros /Gratuit pour les enfants de moins de 12 ans.

ASSOCIATIONS

Les Terribles "nouvelle formule" (café-théâtre-improvisation) annoncent leur prochain spectacle **"Un Joyeux Méli-Mélo"** qui aura lieu à la Salle des fêtes **les samedi 25 octobre à 20h30** (ouverture des portes à 20h) **et dimanche 26 octobre à 14h30** (ouverture des portes à 14h). Merci de venir nombreux !

L'Association d'Education Populaire vous propose

Un concours de belote coinchée

Le dimanche 9 novembre à la Salle Saint Emile

Nombre de doublettes limité à 40

Inscriptions sur place à partir de 13h15 - Buvette, gaufres, tombola

Le comité des fêtes vous informe

Samedi 15 et dimanche 16 novembre 2014,

la 12^{ème} "exposition des TALENTS LOCAUX" se tiendra à la salle des fêtes de Marcilly. **Venez nous rejoindre !**

Quel que soit votre mode d'expression : aquarelle, couture, mandala, pastel, peinture, patchwork, photographie, poterie, sculpture, tricot, vitrail, etc.

Il suffit, pour cela, de retourner votre inscription en mairie le plus rapidement possible, ou contacter Françoise Pouvreau au 06 81 14 66 45.

Beaujolais nouveau 2014

Le vendredi 21 novembre 2014, la Confrérie du Nœud du Vigneron va organiser la sortie du Beaujolais Nouveau, pour la sixième année, à la salle Saint Emile, à partir de 19h.

Quatre ou cinq vigneronns seront sélectionnés, pour faire déguster aux Marcillois, le fameux nectar. Les traditionnelles assiettes de saucisson chaud et de fromage seront proposées aux visiteurs.

La Confrérie vous attend pour passer un agréable moment de convivialité.

Danses du Monde

Sur des musiques issues de différents pays, nous apprenons des danses accessibles à chacun. Aucune technique préalable n'est exigée.

Les cours ont lieu à la Salle des Fêtes, le lundi :

- de 18h à 19h pour les débutants
- de 19h à 20h pour les confirmés

Professeur : Annie - Tél. 04 78 43 91 38

Présidente : Françoise - Tél. 06 52 13 24 32

Séances d'essai gratuites toute l'année.

FLASH INFO

Avis aux entrepreneurs !

Vous avez la possibilité de faire imprimer un encart publicitaire dans le Gros bulletin de décembre. Veuillez contacter la mairie avant le 1^{er} novembre.

Agenda

Octobre

5 : Vide-grenier
des Classes en 5
(centre du village)

25 et 26 : Spectacle
de l'Atelier Théâtre "Les Terribles"
(salle des Fêtes)

26 : Sortie en Bourgogne
organisée par
la Confrérie du Nœud du Vigneron

Novembre

8 : Soirée dansante
des Classes en 5
(Salle des Fêtes)

9 : Concours de belote coinchée
de l'AEP (salle Saint Emile)

11 : Cérémonie commémorative
par l'Amicale des Anciens Combattants
(rendez-vous à 11h à la mairie).

**15 et 16 : Exposition
des Talents Locaux**
Comité des fêtes (Salle des Fêtes)

21 : Beaujolais Nouveau
Confrérie du nœud du Vigneron
(Salle Saint Emile)

22 : Spectacle
de la Commission Culture
(Salle des Fêtes)

Décembre

7 : Cochonnaille Partie
JTM (place des Tilleuls)

8 : Fête des Lumières
Classes en 5
(place des Marcilly de France)

12 : Arbre de Noël
Sou des écoles

Date à confirmer
Repas des Aînés
à l'Auberge de Marcilly
CCAS



IMPRIM'VERT®